Mercredi 3 juin 2020

**OBJET : Courrier à l’intention des familles dont les enfants fréquentent le service enfance jeunesse de Gommegnies.**

Chers parents,

Ce courrier a pour but de présenter aux familles la nouvelle organisation du service enfance jeunesse de la commune applicable dès le lundi 8 juin 2020 et cela jusqu’à la fin d’année scolaire, le 3 juillet.

L’organisation mise en place permet de répondre aux exigences des protocoles sanitaires de réouverture du ministère de la jeunesse et des sports mais également de l’éducation nationale.

L’objectif étant de proposer aux familles un accueil sécurisé pour les enfants mais également de répondre à l’attente des parents qui eux aussi doivent retrouver le chemin du travail.

Pour information, le ministère de la jeunesse et sport permet aux organisateurs des ACM sans hébergement (Accueils de Loisirs de Mineurs), de brasser les enfants fréquentant le même établissement scolaire. Néanmoins, le respect de la distanciation sociale et les gestes barrières restent de vigueur.

Nous demanderons aux familles de bien vouloir respecter les quelques consignes énoncées dans ce courrier afin de garantir la sécurité de tous et la bonne organisation du service.

Le service enfance jeunesse reste à votre écoute pour toutes sollicitations.

Bonne lecture

L’équipe du Service Enfance Jeunesse de Gommegnies.

|  |
| --- |
| **FONCTIONNEMENT DE L’ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE SUR LE SITE DE RENE JOUGLET** |

* **Accueil du matin :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Lieu d’accueil :** | Salle des sports Alain Mimoun pour tous les enfants scolarisés sur l’école René Jouglet. |
| **Horaires d’accueil :** | Ouverture à partir de 7h30 jusqu’à 8h50. |
| **Organisation :** | *L’arrivée des enfants :* Les parents ne peuvent pas entrer dans les bâtiments .Ils devront attendre à l’extérieur qu’un animateur vienne à leur rencontre.  Un animateur sera désigné pour prendre en charge les enfants à leur arrivée et assurera le relais d’informations données par les parents. Il invitera ensuite l’enfant à effectuer un lavage des mains.  L’enfant pourra ensuite gagner la salle des sports ou deux animateurs sont en charge des groupes.  *Installation* : 5 zones seront espacées dans la salle. Ces 4 zones pourront accueillir chacune 10 enfants dans le respect des distanciations sociales.  *Retour en classe* : Un animateur aura la charge d’accompagner les enfants dans les classes en fonction des horaires :  1er accompagnement en classe : Les enfants de CE1 pour 8h25.  2éme accompagnement en classe : Les enfants de CP2 et CM1 pour 8h35.  3éme accompagnement en classe : Les enfants de CE2 pour 8h45.  4éme accompagnement en classe : Les enfants de CP1 pour 8h55. |

* **Accueil du midi :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Lieu d’accueil :** | Salle des sports Alain Mimoun pour tous les enfants scolarisés sur l’école René Jouglet. |
| **Horaires d’accueil :** | A partir de 11h50 jusqu’à 13h25. |
| **Organisation :** | *Rappel :* Pour l‘accueil du midi nous rappelons aux parents de fournir à leur enfants un repas froid dans un sac de type isotherme.  Aucun repas ne pourra être réchauffé !  *Prise en charge des enfants* : Les animateurs iront chercher les enfants inscrits en cantine directement dans les salles de classe. Ils amèneront ensuite les enfants à la salle des Sports, les inviteront à se laver les mains et iront déjeuner.  *Organisation de la prise en charge des enfants :*  1 animateur responsable du groupe 1 (élèves de CE1 et CP2) à partir de 11h50.  1 animateur responsable du groupe 2 (élèves de CM1 et CE2) à partir de 11h55.  1 animateur responsable du groupe 3 (élèves de CM2 et CP1) à partir de 12h00.  Une fois le repas pris, chaque groupe pourra entrer dans un temps d’animation, dans le respect des règles de sécurité actuelle.  Le retour en classe s’effectuera de la même manière qu’énoncé précédemment en fonction des horaires de reprise de la classe. |

* **Accueil du soir :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Lieu d’accueil :** | Salle des sports Alain Mimoun pour tous les enfants scolarisés sur l’école René Jouglet. |
| **Horaires d’accueil :** | A partir de 16h00 jusque 18h00. |
| **Organisation :** | *Prise en charge des enfants* : Les animateurs iront chercher les enfants inscrits à l’accueil périscolaire du soir directement dans les salles de classe. Ils amèneront ensuite les enfants à la salle des Sports, les inviteront à se laver les mains et iront rejoindre une zone d’accueil.  *Organisation de la prise en charge des enfants :*  1 animateur responsable du groupe 1 (élèves de CE1, CP2 et CM 1) à partir de 16h00.  1 animateur responsable du groupe 2 (élèves de CE2, CM2 et CP1) à partir de 16h10.  *Le départ des enfants :* Les parents ne peuvent pas entrer dans les bâtiments .Ils devront attendre à l’extérieur qu’un animateur vienne à leur rencontre.  Un animateur sera désigné pour gérer les départs des enfants et relayer les informations aux parents s’il y a. |

* **2S2C :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Lieu d’accueil :** | Salle polyvalente du stade de football communal. |
| **Jours d’accueil :** | Lundi et mardi accueil du groupe 1  Jeudi et vendredi accueil du groupe 2 |
| **Horaires d’accueil :** | Concernant les enfants inscrits au périscolaire et fréquentant les temps 2S2C, ceux-ci seront pris en charge tout du long par les animateurs.  Pour les enfants inscrits aux temps 2S2C et ne fréquentant pas les accueils périscolaire matin et/ou midi et/ou soir, voici les horaires à respecter :  **9h00/11h40 – 14h00/15h50**  *Pour le bon fonctionnement du service, merci de respecter scrupuleusement ces horaires !*  Les entrées et sorties se feront directement à la salle polyvalente.  Les parents ne peuvent pas entrer dans les locaux et devrons attendre dans l’allée devant la porte qu’un animateur vienne à leur rencontre. |
| **Organisation :** | Lors de ces temps de prise en charge par les animateurs, les enfants auront des temps d’étude et des temps sportifs ou artistiques.  Les équipes enseignantes et d’animations sont encore en cour de réflexions sur ces temps d’accueil 2S2C, c’est pourquoi nous vous demandons une indulgence sur cette fin d’année. L’objectif étant de prendre nos marques au plus vite afin d’être opérationnel pour la rentrée scolaire de septembre. |

|  |
| --- |
| **FONCTIONNEMENT DE L’ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE (les mercredis) SUR LE SITE DE RENE JOUGLET :** |

* **Accueil des mercredis :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Lieu d’accueil :** | Ecole René Jouglet. Salle de Réfectoire. |
| **Horaires d’accueil :** | Ouverture :  7h30/9h00 Garderie  9H00/12H00 ALSH Extrascolaire  12h00/13h30 Garderie |
| **Organisation :** | *L’arrivée et sortie des enfants :* Les parents ne peuvent pas entrer dans les bâtiments ils devront passer par les grilles noires au fond du parking et devront attendre devant la porte à côté du préau qu’un animateur vienne à leur rencontre.  Un animateur sera désigné pour prendre en charge les enfants à leur arrivée et assurera le relais d’informations donnés par les parents. Il invitera ensuite l’enfant à effectuer un lavage des mains.  L’enfant pourra ensuite gagner la salle de réfectoire.  *Rappel :* Pour l‘accueil du midi nous rappelons aux parents de fournir à leur enfant un repas froid dans un sac de type isotherme.  Aucun repas ne pourra être réchauffé ! |

|  |
| --- |
| **FONCTIONNEMENT DE L’ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE SUR LE SITE DE JACQUES BREL :** |

* **Accueil du matin :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Lieu d’accueil :** | Salle motricité de l’école Jacques Brel |
| **Horaires d’accueil :** | A partir de 7h30 jusque 8h35 |
| **Organisation :** | *L’arrivée des enfants :* Les parents ne peuvent pas entrer dans les bâtiments. Ils devront attendre à l’extérieur qu’un animateur ou une ATSEM vienne à leur rencontre.  L’entrée se fera devant la porte de la salle de motricité. Les parents peuvent attendre dans la cour de l’école.  Un animateur ou une ATSEM sera présent pour prendre en charge les enfants à leur arrivée et assurera le relais d’informations donnés par les parents. Il invitera ensuite l’enfant à effectuer un lavage des mains.  *Installation* : 2 zones seront espacées dans la salle. Ces 2 zones pourront accueillir chacune 10 enfants dans le respect des distanciations sociales.  *Retour en classe* : Un animateur ou une ATSEM aura la charge d’accompagner l’enfant dans sa classe. |

* **Accueil du midi :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Lieu d’accueil :** | Salle de motricité de l’école Jacques Brel |
| **Horaires d’accueil :** | A partir de 11h45 jusque 13h20 |
| **Organisation :** | *Rappel :* Pour l‘accueil du midi nous rappelons aux parents de fournir à leur enfant un repas froid dans un sac de type isotherme.  Aucun repas ne pourra être réchauffé !  *Prise en charge des enfants* : Les animateurs et les ATSEM iront chercher les enfants inscrits en cantine directement dans les salles de classe. Ils amèneront ensuite les enfants à la salle de motricité, les inviteront à se laver les mains et iront déjeuner.  *Organisation de la prise en charge des enfants :*  Une fois le repas pris, chaque groupe pourra entrer dans un temps d’animation, dans le respect des règles de sécurité actuelle.  Le retour en classe s’effectuera de la même manière qu’énoncé précédemment en fonction des horaires de reprise de la classe. |

* **Accueil du soir :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Lieu d’accueil :** | Salle de motricité de l’école Jacques Brel |
| **Horaires d’accueil :** | A partir de 16h30 jusque 18h00 |
| **Organisation :** | *Prise en charge des enfants* : Les animateurs ou une ATSEM iront chercher les enfants inscrits à l’accueil périscolaire du soir directement dans les salles de classe. Ils amèneront ensuite les enfants à la salle de motricité, effectueront un lavage des mains et prendront le gouter (fourni par les parents).  Si le temps le permet les enfants iront dans la cour de l’école.  *Le départ des enfants :* Les parents ne peuvent pas entrer dans les bâtiments .Ils devront attendre à l’extérieur qu’un animateur ou une ATSEM vienne à leur rencontre.  Si les enfants sont dans la cour de l’école, Nous demanderont alors aux parents d’attendre à la grille de l’école qu’un animateur ou une ATSEM amène l’enfant. |

|  |
| --- |
| **FONCTIONNEMENT DE L’ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE (les mercredis) SUR LE SITE DE JACQUES BREL :** |

* **Accueil des mercredis**

|  |  |
| --- | --- |
| **Lieu d’accueil :** | Ecole Jacques Brel -salle de motricité de l’école Jacques Brel |
| **Horaires d’accueil :** | Ouverture :  7h30/9h00 Garderie  9H00/12H00 ALSH Extrascolaire  12h00/13h30 Garderie |
| **Organisation :** | *L’arrivée et sortie des enfants :* Pour l’arrivée des enfants, les parents ne peuvent pas entrer dans les bâtiments. Ils devront attendre à l’extérieur qu’un animateur vienne à leur rencontre.  L’entrée se fera devant la porte de la salle de motricité. Les parents peuvent attendre dans la cour de l’école.  Un animateur sera présent pour prendre en charge les enfants à leur arrivée et assurera le relais d’informations donnés par les parents. Il invitera ensuite l’enfant à effectuer un lavage des mains.  Concernant les départs, les parents ne peuvent pas entrer dans les bâtiments .Ils devront attendre à l’extérieur qu’un animateur ou une ATSEM vienne à leur rencontre.  Si les enfants sont dans la cour de l’école, Nous demanderont alors aux parents d’attendre à la grille de l’école qu’un animateur ou une ATSEM amène l’enfant.  *Rappel :* Pour l‘accueil du midi nous rappelons aux parents de fournir à leur enfant un repas froid dans un sac de type isotherme.  Aucun repas ne pourra être réchauffé ! |